

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT Etat de Vaud

Décès de Barnabé

Le Conseil d'Etat a appris avec chagrin le décès de Barnabé. Personnalité incontournable, ce natif de Servion aura marqué la culture du canton avec son café-théâtre de Servion et le monde vaudois de la comédie musicale avec ses créations.

Né en 1940, Barnabé, de son vrai nom Jean-Claude Pasche, était un artiste et un metteur en scène accompli. Déjà actif à Lausanne, où il a créé des spectacles au Théâtre municipal, Barnabé a créé son propre café-théâtre dans la grange familiale à Servion. Celui-ci devient le plus grand du genre de Suisse après qu'il a dû le reconstruire, encore plus beau, en 1994, après l'incendie d'une partie du bâtiment. Il comprend une salle de répétition, un atelier de construction de décors et un immense stock de costumes de plus de 7000 costumes.

Grand collectionneur, Barnabé avait installé dans son café-théâtre le plus grand orgue de cinéma-théâtre d'Europe ainsi que des orgues de Barbarie sur lesquels il avait plaisir à jouer pendant ou à l'issue des spectacles. C'est donc un patrimoine culturel important qu'il lègue au public.

En précurseur, il s'inscrit dans la grande tradition des spectacles musicaux. Il fut ainsi le premier à faire venir en Europe « La cage aux folles », spectacle qu'il montre en version française. Sa célèbre revue de Servion a été durant de nombreuses décennies un spectacle incontournable et très populaire.

Artiste accompli, il participait lui-même aux spectacles en chantant et en dansant. Il était encore sur scène cette année, à l'âge de 80 ans. Le music-hall et le cabaret étaient sa passion et il a fait de son café-théâtre un haut lieu du spectacle musical.

Le Canton soutient le Théâtre Barnabé, car c'est l'un des rares endroits de la région où sont joués et produits des spectacles musicaux de A à Z. Depuis 2005, une fondation gère ce lieu emblématique qui est dirigé aujourd'hui par une nouvelle équipe.

Le Conseil d'Etat tient à rendre hommage à Barnabé pour tout ce qu'il a apporté au Canton et à la culture de notre région en général. Le gouvernement vaudois, au nom des autorités cantonales, exprime ses sincères condoléances à la famille, aux proches et aux amis du disparu.

Lausanne, le 25 octobre 2020

RENSEIGNEMENTS

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT, Cesla Amarelle, conseillère d'État, Cheffe du DFJC,
021 316 30 65